



Litige avec SIXT pratiques honteuses!

Par laetititi, le 23/10/2014 à 11:59

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui pour avoir quelques conseils sur un litige qui m'oppose au loueur de voiture SIXT.

J'ai loué au mois de mai un véhicule utilitaire chez SIXT agence Rabatau à Marseille. Au moment de la réception du véhicule, l'employé qui était extrêmement pressé car beaucoup de client à la boutique vient faire l'état des lieux du véhicule, si on peut appeler ça un état des lieux. Il relève le compteur et le niveau d'essence et fait un tour du véhicule en 3sec en disant "il y a les 4 pneus et les rétroviseurs, c'est bon!". Malgré la précipitation nous faisons noter une grosse rayure très visible. Il remplit le protocole de réception de la camionnette sur un petit appareil électronique, comme celui des facteurs, et nous signons sans pouvoir le relire. L'employé nous presse et nous rassure, "il n'y a aucun pb". Nous retournons à l'agence où il ne nous remet qu'un espèce de ticket de caisse qui est en fait la facture, il dit qu'il nous enverra par mail le reste des documents dans la journée (contrat et état des lieux du véhicule).

Nous ramenons notre camionnette le lendemain, comme prévu. Le même employé vient faire l'état des lieux du véhicule, très rapide comme à la réception. "Aucun pb" nous indique-t-il. un autre employé, chargé de l'entretien des véhicule, arrive alors sur le parking et inspecte la voiture sous toute les couture. Il finit par trouver un léger enfoncement sur une baguette en métal qui se trouve sur le toit. Bien sur nous n'avions pas regardé le toit à la réception. Il commence alors à s'énerver, à nous dire que c'est toujours pareil, personne ne fait attention au véhicule.... On lui explique que nous n'avons pas pu causer cet enfoncement (moins d'1cm) au vu de l'utilisation que nous avons faite du véhicule et qu'il était probablement là avant qu'on l'empreinte.

Sous la pression de ce monsieur, le premier employé note l'enfoncement sur son appareil et nous rassurant "ce n'est qu'une simple formalité". Là encore pas de relecture possible. Nous expliquons alors que nous sommes en train de déménager et que nous souhaitons être contacté par mail.

Quelques jours plus tard nous recevons par mail le protocole de retour avec noté: enfoncement

Pas de nouvelles de SIXT.

Et le 15 octobre, nous recevons un courrier de France Recouvrement, n° de litige: 9050586102 dans lequel nous sommes menacés d'une saisie sur compte bancaire et sur salaire si nous ne réglons pas 511e sous 8 jours!!

Nous trouvons ces pratiques scandaleuses!! Les employés de SIXT sont toujours pressés et ne prennent pas le temps de faire les états des lieux de façon convenable malgré nos demandes!!! C'est une honte, demander 500 pour un tout petit impact sur une baguette métallique, de qui se moque-t-on?!!! Mon frère qui est carrossier était choqué de cette somme!!

Ils utilisent des pratiques abusives et profitent de la crédulité de leurs clients!
Surtout éviter de louer chez SIXT!!!

Par **Sixt**, le **10/11/2014** à **15:23**

Bonjour laetiti,

Le service sinistre - sinistre.france@sixt.com - m'informe que votre dossier n° 9050586102 a été classé sans suite. Vous allez recevoir un email de confirmation de leur part.

Cordialement,

Les équipes Sixt.